

Direction générale des ressources humaines
Sous-direction de l'attractivité des métiers
et du recrutement

La ministre d'Etat, ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche,

- Vu l'arrêté du 24 septembre 2024 modifié autorisant au titre de l'année 2025 l'ouverture du concours externe spécial de recrutement de professeurs agrégés de l'enseignement du second degré,
- Vu l'arrêté du 14 novembre 2024 nommant les présidents des jurys des concours externes spéciaux de l'agrégation ouverts au titre de la session 2025,
- Vu les propositions de la présidente du jury concernant les membres du jury,

ARRETE

Article 1 : Le jury du concours externe spécial de l'agrégation, section langues vivantes étrangères : Anglais, est constitué comme suit pour la session 2025 :

Présidente

Mme Françoise PARILLAUD
Inspectrice générale de l'éducation, du sport et de la recherche

Académie de PARIS

Vice-Présidente

Mme Anne ROUHETTE
Professeure des universités

Académie de CLERMONT-FERRAND

Secrétaire général

M. Vivien TODESCHINI
Professeur agrégé

Académie de GRENOBLE

Membres du jury

M. Cyril BESSON
Professeur agrégé

Académie de GRENOBLE

M. Pierre-Alexandre BEYLIER
Maître de conférences des universités

Académie de GRENOBLE

M. Gabriel BONIECKI
Professeur agrégé

Académie de VERSAILLES

M. Pierre CARBONI
Professeur des universités

Académie de NANTES

M. Léo CLERC
Professeur agrégé

Académie de LYON

Mme Nathalie COCHOY
Professeure des universités

Académie de TOULOUSE

M. Ifig COCOUAL
Professeur de chaire supérieure

Académie de PARIS

M. Guirec LE BIHAN
Professeur agrégé

Académie de NORMANDIE

M. Florent MONCOMBLE
Maître de conférences des universités

Académie de LILLE

M. Charles-Henry MORLING
Professeur agrégé

Académie de PARIS

Mme Laure NAFISSI-GESCHWIND
Professeure de chaire supérieure

Académie de PARIS

M. Frédéric OGEE
Professeur des universités

Académie de PARIS

M. Arnaud PAGE
Maître de conférences des universités

Académie de PARIS

Mme Catherine PLANKEELE
Inspectrice d'académie - Inspectrice pédagogique régionale

Mme Nolwenn ROUSVOAL
Maîtresse de conférences des universités

Mme Sophie VALLAS
Professeure des universités

Mme Sophie WADE
Professeure agrégée

Académie de LIMOGES

Académie de RENNES

Académie d' AIX-MARSEILLE

Académie de VERSAILLES

Article 2 : Le directeur général des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Paris, le 27 janvier 2025

Pour la ministre d'Etat, ministre de l'éducation nationale,
de l'enseignement supérieur et de la recherche,
et par délégation,
La sous-directrice de l'attractivité des métiers
et du recrutement

Nadine COLLINEAU

